

VERS UNE AUTONOMIE EN INTRANTS EXTERNES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PRATIQUANT LE SEMIS DIRECT SOUS COUVERTS VÉGÉTAUX EN GRANDES CULTURES

Un groupe de 10 agriculteurs principalement polyculteurs, adhérents de l'APAD (Association pour une agriculture durable) ont la volonté d'avancer sur les connaissances en matière de préservation des sols, d'autonomie azotée en grandes cultures tout en continuant à faire évoluer leurs pratiques de semis direct sous-couverts végétaux.

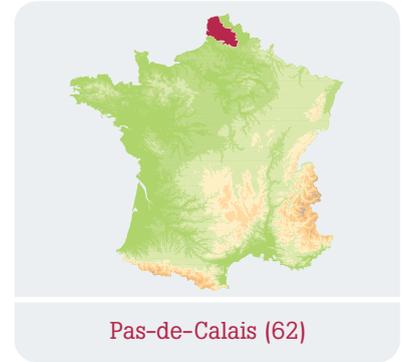
DESCRIPTION DU PROJET



Ces agriculteurs répartis dans la région Hauts-de-France sont déjà sensibilisés depuis quelque temps aux techniques d'abandon du travail du sol promues par l'APAD. Certains membres ont par ailleurs été lauréats de l'appel à projet mobilisation collective pour l'agro-écologie pour leur projet intitulé : « Vers une autonomie en intrants externes des exploitations agricoles pratiquant le semis direct sous couverts végétaux ». Ce premier projet a permis de faire connaître et de développer l'usage de la technique de semis sous couvert au sein de la région. La finalité de ce GIEE est de continuer à avancer sur l'autonomie azotée des cultures et d'approfondir les connaissances sur le sol, sur le comportement des espèces et des variétés lors de pratiques de semis sous-couverts. Les actions prévues par les agriculteurs sont de réduire le travail du sol, de développer les espèces dans les couverts végétaux, de réaliser des cultures associées : céréales et légumineuses, de mettre en place de l'agroforesterie. Le but principal est de développer l'autonomie azotée en grandes cultures grâce à la valorisation de l'autofertilité des sols. Les tours de plaine réguliers et les échanges sur les avancées et difficultés permettront de faire évoluer vers les pratiques les mieux adaptées.

L'intérêt économique de ces actions sera mesuré par le maintien ou l'amélioration des rendements, par la réduction des charges d'intrants et de carburants. Ces techniques de semis sous couvert ont une incidence sur l'amélioration de la biodiversité des territoires et un impact non négligeable sur l'environnement. Ces démarches innovantes de travail, de partage en groupe, d'amélioration de la qualité du travail, d'optimisation du temps et des coûts de travaux auront un bénéfice sur la qualité de vie et le regard positif de la société.

La diffusion des résultats est prévue à l'échelle notamment nationale afin de promouvoir l'agriculture de conservation des sols.



Pas-de-Calais (62)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
10

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
APAD 62

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Grandes cultures

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Conservation des sols

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- Systèmes autonomes et économes en intrants
- Autonomie en azote et développement des légumineuses
- Couverts végétaux
- Biodiversité domestique et cultivée
- Agroforesterie

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
APAD

PARTENAIRES ENGAGÉS

- Entreprise ou cabinet privé
- Établissement d'enseignement agricole
- Institut technique

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
28 octobre 2016

DURÉE DU PROJET
72 mois

TERRITOIRE CONCERNÉ
Nord et Pas-de-Calais

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
AgroTransfert RT